

Un taux de chômage plus bas qu'en France, des situations diverses selon les départements

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 131 • Mai 2023

Les évolutions du chômage en Auvergne-Rhône-Alpes suivent de près celles de la France métropolitaine. Le taux de chômage a connu deux pics, dans les années 1990 puis dans le prolongement de la crise économique de 2008. Il n'a, en revanche, subi les effets de la crise sanitaire que de façon ponctuelle. L'Ain et les deux Savoie ont un faible taux de chômage, comme la Haute-Loire et le Cantal, reflétant néanmoins des dynamiques économiques et démographiques très différentes. L'Ardèche, la Drôme, l'Allier et la Loire sont plus fortement touchés par le chômage. Le Rhône, l'Isère et le Puy-de-Dôme se situent dans une position intermédiaire.

En quarante ans, des évolutions entre 5,9 % et 10,1 %

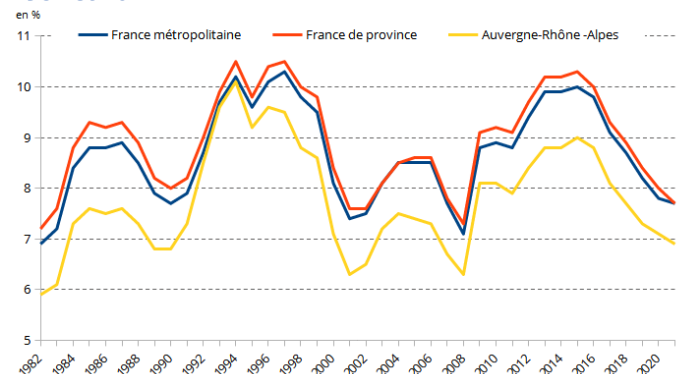
La mesure du **taux de chômage au sens du BIT** existe au niveau régional depuis 1982 ; décrire ses évolutions depuis cette origine permet de mettre en évidence la faiblesse du taux actuel, mais aussi les différences d'ampleur et de rémanence des crises économiques successives. En 2021, le taux de chômage en Auvergne-Rhône-Alpes est de 6,9 %, soit un point de moins qu'en France. La région se situe au quatrième rang des régions ayant le plus faible taux de chômage, derrière la Bretagne (6,3 %), les Pays de la Loire (6,5 %) et Bourgogne-Franche-Comté (6,6 %). En 1982, en prenant en compte le contour actuel des régions, Auvergne-Rhône-Alpes se plaçait au troisième rang. Sa place a donc peu évolué en quarante ans, à la différence d'autres régions : par exemple, l'Île-de-France, qui était la région présentant le taux le plus faible en 1982, n'est plus qu'au huitième rang en 2021, tandis que la Bretagne, qui occupait la sixième place, est désormais la mieux placée. Entre ces deux dates, le taux de chômage a connu de fortes évolutions, passant, en Auvergne-Rhône-Alpes, de 5,9 % en 1982 à 10,1 % en 1994. Aujourd'hui, le taux régional se situe encore un point au-dessus de ce qu'il était en 1982, à la différence de certaines régions qui enregistrent leur plus faible niveau historique, telles que la Corse, la Normandie ou la Bretagne. En outre, les variations, nombreuses parmi les régions, le sont également au cœur des territoires (départements et zones d'emplois).

Un taux de chômage structurellement plus faible en Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis 1982, la situation du chômage en Auvergne-Rhône-Alpes est toujours meilleure qu'en France métropolitaine, même si la tendance d'évolution reste très similaire ► **figure 1**. L'écart entre ces deux taux de chômage est d'un point en moyenne, sauf pendant la crise économique du début des années 1990, période pendant laquelle ils étaient presque identiques. Cette différence

structurelle s'explique en grande partie par le niveau de formation élevé des actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes, moins concernés par le chômage, et par un tissu économique et industriel diversifié.

► 1. Évolution du taux de chômage annuel moyen entre 1982 et 2021



Lecture : en 1982, le taux de chômage en Auvergne-Rhône-Alpes s'élevait à 5,9 % contre 6,9 % en France métropolitaine et 7,2 % en France de province.

Source : Insee, taux de chômage localisés annuels moyens.

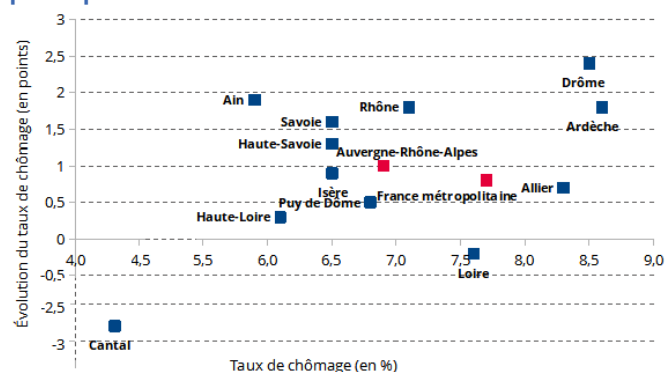
La région a connu deux périodes de forte augmentation du chômage en 40 ans : la première moitié des années 1990 d'abord (qui a vu le taux de chômage monter jusqu'à 10,1 %), puis la période de la crise économique et financière des années 2008/2009 (avec un chômage qui s'est d'ailleurs maintenu à un niveau élevé jusqu'en 2015). Par contraste, le chômage est resté relativement faible dans les autres périodes (les années 1980, le début des années 2000) et il baisse régulièrement depuis 2015. Plus récemment, le choc lié à la crise sanitaire s'est accompagné d'une remontée du taux de chômage concentrée sur un seul trimestre de 2020, immédiatement suivie d'une tendance à la baisse, résultant en partie de la mise en place de politiques publiques.

Au sein de la région, la situation des douze départements est pleine de contrastes.

Un taux de chômage structurellement faible pour la Savoie et les départements frontaliers avec la Suisse

Certains territoires se distinguent par un très faible taux de chômage pendant toute la période 1982-2021. C'est le cas de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie. Pour ces départements, la faiblesse du chômage tient au dynamisme de l'économie et de l'emploi. De plus, le niveau de vie élevé et la démographie dynamique des deux départements frontaliers avec la Suisse (l'Ain et la Haute-Savoie), expliquent le développement d'**activités présentiels**. Dans les deux départements savoyards, l'activité est également favorisée par le tourisme. L'évolution sur longue période du taux de chômage des Savoie, mais surtout de l'Ain, fait cependant ressortir une hausse plus marquée que les moyennes régionale et nationale ► [figure 2](#).

► 2. Taux de chômage en 2021 et évolution depuis 1982, par département



Lecture : en 2021, le taux de chômage de l'Allier est de 8,3 %, c'est 0,7 point de plus qu'en 1982.

Source : Insee, *taux de chômage localisés annuels moyens*.

Un faible taux de chômage lié à un manque de dynamisme économique : le paradoxe de la Haute-Loire et du Cantal

En 2021, la Haute-Loire et le Cantal se caractérisent par un faible taux de chômage, en lien avec la baisse de la population active et donc une faible demande d'emploi. En Haute-Loire, l'absence de structure d'enseignement supérieur au-delà du premier cycle provoque le départ des futurs jeunes actifs ou le non-retour des jeunes partis faire leurs études ailleurs.

Si ce département a toujours été faiblement touché par le chômage, ce n'est pas le cas du Cantal, qui faisait partie des départements ayant un taux de chômage élevé en 1982. Dans les années 1980, ce département a connu une forte désindustrialisation, provoquant le départ des jeunes actifs. L'emploi industriel s'est stabilisé dans les années 1990, mais les jeunes ont continué à quitter le département. En 2021, c'est le département avec le plus faible taux de chômage de France (4,3 %).

Quatre départements restent plus fortement touchés par le chômage : l'Ardèche, la Drôme, l'Allier et la Loire

À l'inverse, l'Ardèche, la Drôme, l'Allier et la Loire se placent dans le peloton de tête des départements affichant un taux de chômage élevé. La Drôme est caractérisée par son dynamisme de l'emploi, mais le nombre important d'actifs qui s'y installent excède les capacités d'emplois et crée donc un fort chômage. Le fort taux de l'Ardèche tient à des facteurs similaires, auxquels s'ajoute un niveau de formation des actifs relativement peu élevé. C'est d'ailleurs le département de la région avec le taux de chômage le plus élevé en 2021 (8,6 %), tandis que la Drôme est celui où le taux a le plus progressé. Le chômage dans l'Allier et la Loire est dû, plus classiquement, à des pertes d'emplois suite à des restructurations industrielles. L'Allier présente en outre une évolution moins favorable que la Loire : c'est le seul département de la région à avoir perdu des emplois au cours de la dernière décennie.

Des départements avec un taux de chômage proche du taux régional

Les taux de chômage du Rhône, de l'Isère et du Puy de Dôme se positionnent dans une situation intermédiaire au sein de la région. Ces départements sont structurés autour d'une métropole, avec une économie diversifiée. Près d'un habitant sur deux en Auvergne-Rhône-Alpes vit dans l'un de ces trois départements. Le Rhône présente néanmoins de fortes disparités : la Métropole de Lyon affiche de plus forts taux de chômage, à l'inverse du Rhône hors Métropole. La Métropole est en effet un territoire dynamique dans lequel se concentre la recherche d'emploi, et où les nouveaux habitants ne trouvent pas forcément un emploi rapidement. À l'inverse, dans le reste du département du Rhône, résident principalement des populations qui viennent s'y installer en occupant déjà un emploi. ●

Serge Maury, Anne Reffet-Rochas (Insee)

► Définitions

Un **chômeur** au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Le **taux de chômage** rapporte le nombre de chômeurs à la population active, cette dernière étant égale à la somme du chômage et de l'emploi (ou population active occupée).

Les **taux de chômage localisés** sont produits par région, département et zone d'emploi à partir d'une synthèse de différentes sources (données administratives sur l'emploi, séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois de Pôle emploi, enquête Emploi). Ces taux de chômage mesurent une notion dite « BIT répertorié ». Pour les départements et les zones d'emploi, ces données existent depuis 1982 ; pour les zones d'emplois, les séries ne sont disponibles que depuis 2003.

Les **activités présentiels** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

► Pour en savoir plus

- **Bouvet S., Danis N., Van Puymbroeck C.**, « Depuis 2015, le chômage baisse dans toutes les zones d'emploi de la région », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 80, octobre 2020.
- **Lahi F.**, « Rhône et Métropole de Lyon : deux territoires moteurs de l'emploi régional », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 62, juillet 2019.
- **Tillatte A.**, « Du Cantal à la Haute-Savoie, un chômage limité qui masque des situations socio-économiques opposées », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 74, janvier 2019.

